Année académique 2022 - 2023 Domaine Social

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE208 Expression: Oralité et non verbal			
Code	SOCM2B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Stéphanie DELBART** (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à permettre à l'étudiant de s'exprimer dans tous types de situations professionnelles en utilisant un vocabulaire adapté et varié et en phase avec le média ou le public ciblé.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B08A Expression orale et non verbale 2 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B08A Expression orale et non verbale 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l’activité d’apprentissage constitue la note de l’unité d’enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l’UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l’unité d’enseignement, même si le seuil de réussite n’est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l’ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d’apprentissage de l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Les formes d’évaluation et les dispositions particulières de l'activité d’apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Social

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression orale et non verbale 2			
Code	23_SOCM2B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Stéphanie DELBART** (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Etre capable de s'exprimer dans tous types de situations professionnelles en utilisant un vocabulaire adapté et varié et en phase avec le média ou le public ciblé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs sont:

- ***s'exprimer correctement: respect de la langue française: syntaxe, vocabulaire, liaisons, etc***.
- capter l'attention
- maintenir l'attention
- adopter un non verbal en accord avec le message et la cible
- utiliser un vocabulaire adéquat

pour servir le but de la communication orale dans une situation professionnelle.

Les élèves sont amenés à travailler l'expression orale de façon plus professionnelle dans diverses situations en classe.

La prise de conscience de la posture et de l'attitude en général (pour le non-verbal) reste également omniprésente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-D'une manière générale:

l'accent est mis sur:

-- l'articulation

-- la posture, le non-verbal

-- le placement de pauses adéquates

-- l'intonation

-- le regard

-- ***passage de l'écrit à l'oral***

- ***Situations personnelles:***

-- se présenter de différentes manières selon l'interlocuteur

Parfaire son aisance à l'oral

- Situations professionnelles:

-- communication de crise
-- entretien: embauche, interviews

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques individuels ou en groupe :

- lecture orale d'un petit texte de presse ou autre.
- jeux de rôle : diverses situations (autorité, justification, sollicitation, conviction, ...) où les étudiants adaptent leur expression à leur position.
- présentation d'un Pecha Kucha
- présentation d'un livre, d'un film, d'un documentaire, etc.
- visite guidée
- face caméra
- chronique
- séquences filmées où l'étudiant a la possibilté de s'auto-évaluer
- déclamation et communication

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant à chaque atelier suivant ses compétences et son évolution.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Evaluation continue : 40% des points
Evaluation orale de janvier: 10% des points

Q 2

Evaluation continue : 20% des points
Examen oral de juin: 30% des points

Q3

Examen oral pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	40	Evc	20		
Période d'évaluation	Evo	10	Exo	30	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation continue commence en Q1 et se poursuit en Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).